

le 1er juillet prochain (1896).—*Gazette officielle*, 22 février dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher de la municipalité scolaire de la paroisse de Sainte-Rose, comté de Laval, les lots portant les numéros qui suivent du cadastre de la paroisse de Sainte-Rose, savoir: de 327 à 335 inclusivement; de 340 à 344 inclusivement, et de 347 à 391 inclusivement, et les ériger en municipalité scolaire sous le nom de municipalité de la "Côte des Lacasse."

Cette érection ne devant prendre effet qu'au mois de juillet prochain (1896.)
20 février 1896.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, le 22 février courant (1896), de nommer M. Joseph-O. Kelly, commissaire d'écoles pour la municipalité de Huntingdon, dans le comté de Huntingdon, en remplacement de M. John A. Cameron, absent.—*Gazette officielle*, 29 février dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Détacher de la municipalité scolaire de Howick, comté de Châteauguay, les lots Nos 449, 450, 451, 474, 475, 476, 477, 478, 479 et 480, du cadastre de la paroisse de Sainte-Martine, dans le comté de Châteauguay, et les annexer à la municipalité scolaire de Saint-Urbain 1er dans le même comté.

Cette annexion devant prendre effet au premier de juillet prochain (1896).—*Gazette officielle*, 29 février courant.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Ériger en municipalité scolaire, pour les catholiques seulement, la paroisse de "Saint-Bernardin-de-Waterloo", comté de Shefford, avec les mêmes limites qui lui sont assignées par la proclamation du 26 mars 1867, à l'exception de la partie comprise dans les limites de la ville de Waterloo.

Cette érection ne devant prendre effet que le 1er juillet prochain (1896).—*Gazette officielle*, 29 février dernier.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil en

date du 26 février courant (1896), de détacher de la municipalité scolaire de la ville de Longueuil, comté de Chambly, les lots suivants du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Antoine-de-Longueuil, dans le dit comté savoir: Nos Nos 154, 155, 156, 157, 158, 159 et 160, et de les ériger en municipalité scolaire distincte, pour les catholiques seulement, sous le nom de "Saint-Jean-Baptiste-de-Montréal-Sud", comté de Chambly.

Cette érection ne devant prendre effet que le premier de juillet prochain (1896).—*Gazette officielle*, 29 février dernier.

Cent deuxième conférence de l'association des instituteurs de la circonscription de l'école normale Jacques-Cartier, tenue le 30 et le 31 janvier, 1896.

En janvier 1895, l'Association des instituteurs de la circonscription de l'école normale J.-Cartier célébrait sa centième conférence; elle crut devoir, malgré ses faibles ressources, organiser la présente conférence et lui donner tout l'éclat possible.

A cet effet donc, un comité élabora un programme digne,—nous osons bien le croire—des personnes distinguées qui voulurent bien honorer de leur présence notre cent deuxième conférence.

Le programme indiquait deux séances, dont la première eut lieu dans la soirée du 30 janvier.

Bien avant huit heures, la salle des séances, très bien décorée pour la circonstance, était littéralement remplie.

Dans l'auditoire, on remarquait l'Hon. P. Boucher de LaBruère, surintendant de l'instruction publique; l'Hon. G. Oimet, ex-surintendant de l'instruction publique; M. J.-O. Cassegrain, président de l'association des instituteurs; M. l'abbé H. Verreau, principal de l'école normale Jacques-Cartier; M. l'abbé Duckett, P.S.S., le conférencier de la soirée; MM. les abbés Chevrier, Laurier et Bruyère, MM. les Drs Brennan, Leroux, Chabot, Poissant; M. G. Beaulieu, avocat; MM. les inspecteurs d'écoles Lip-